

SESSION 2015

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : DOCUMENTATION

ÉTUDE D'UN SUJET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Etude d'un sujet de politique documentaire relative à un établissement scolaire du second degré : **l'accompagnement des différents publics.**

A partir d'une problématique dégagée à la lecture du dossier ci-joint (**11 documents**),

- établissez un plan de classement,
- rédigez une note de synthèse,
- concluez en exprimant un point de vue personnel sur le sujet traité.

Section : DOCUMENTATION

ÉTUDE D'UN SUJET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPES de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 0 8 0 E	1 0 2	7 4 0 4

► Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 0 8 0 E	1 0 2	7 4 0 4

**Collège M
Cité scolaire M**

**PROJET D'ETABLISSEMENT
du
collège**

2013-2017

Axes prioritaires du projet d'établissement :

- Sécuriser et optimiser le cursus de chaque élève et accroître le taux d'accès de la 6ème à la 2nde,
- Développer les parcours artistiques et culturels pour tous les élèves,
- Ouvrir le collège à l'international,
- Développer les compétences citoyennes et responsables des élèves.

Objectifs du projet d'établissement

Politique pédagogique :

- conforter et développer les compétences de chaque élève,
- remédier à la difficulté scolaire et prévenir le décrochage scolaire,
- offrir des accès accompagnés et autonomes aux ressources documentaires et pédagogiques, à l'information et à la culture, tant dans le collège et qu'à distance,
- proposer un Parcours Individuel d'Information d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel pour chaque élève à partir de la classe de 5^{ème}.

Politique culturelle :

- mettre en œuvre un Parcours d'Education Artistique et Culturelle pour chaque niveau,
- favoriser la lecture pour tous les élèves en partenariat avec la médiathèque de la commune,
- offrir une découverte du patrimoine local.

Ouverture à l'international :

- valider, dès la 4ème, le niveau A2 en anglais,
- mettre en œuvre un appariement en langue anglaise,
- valider en 3ème le niveau A2 en espagnol,

Politique éducative :

- rendre les élèves acteurs de projets développant leurs compétences citoyennes et éco-citoyennes,
- créer des occasions de solidarité entre élèves,
- éduquer à un usage responsable du numérique.

Bertrand, Anne-Marie. Médiation, numérique, désintermédiation : Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 3, 2013 [consulté le 02 septembre 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0023-004>>. ISSN 1292-8399.



Médiation, numérique, désintermédiation :

→ UNE NOUVELLE ASTRONOMIE ?

ANNE-MARIE BERTRAND

*École nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques
(Enssib)*

anne-marie.bertrand@enssib.fr

*Docteur en histoire, archiviste-paléographe,
conservateur général des bibliothèques,
Anne-Marie Bertrand est directrice de
l'Enssib. Elle fut directrice de bibliothèque
municipale à Roubaix et à Nantes,
responsable du service Études et recherche
de la BPI, chargée de mission à la
Direction du livre et de la lecture, puis
rédactrice en chef du BBF. Elle est auteur
ou coauteur de nombreux ouvrages et
articles, dont Ouvrages et volumes :
architecture et bibliothèques (Éd. du
Cercle de la librairie, 1997), Les villes
et leurs bibliothèques : légitimer et
décider (id., 1999), Les bibliothèques
municipales : enjeux culturels,
sociaux, politiques (id., 2002),
Les bibliothèques (La Découverte, 4^e éd.
2011), Bibliothèque publique et Public
Library : essai de généalogie comparée
(Presses de l'enssib, 2010) et a dirigé Quel
modèle de bibliothèque ? (Presses de
l'enssib, 2008).*

À l'heure d'internet, de Google et du web 2.0, à l'ère de l'accès à distance et de la dématérialisation, la question de la médiation et des médiateurs se pose de façon récurrente et quelquefois douloureuse. Elle s'adresse aux bibliothécaires, comme aux libraires, aux critiques littéraires, aux enseignants, aux parents, bref, à tous ceux qui sont susceptibles de porter une parole, de transmettre un savoir, d'exercer une médiation entre des individus (des élèves, des enfants, des étudiants, des curieux, des lecteurs, des amateurs...) et des documents, des informations, des données, des connaissances...

La scolarisation de la société, l'élévation du niveau moyen du diplôme dans la population, les connaissances empiriques que procurent le contexte audiovisuel et le bain numérique dans lequel nous baignons constituent le contexte dans lequel l'accès à l'information, au savoir, à la culture se fait aujourd'hui. Internet, avec son immense réservoir de données, sa rapidité d'accès, son ubiquité, son accessibilité, a accéléré les modifications et les interrogations sur la question de la transmission et de la médiation.

- **Accueil :** dire bonjour, accueillir, être accueillant, souhaiter la bienvenue, orienter dans les lieux (« il y a deux étages ») et dans l'institution (« l'inscription est gratuite »), mettre de l'écoute, de l'humain, de la chaleur humaine, dans le dispositif compliqué et pas forcément accueillant qu'est une bibliothèque
- **Orientation, décryptage :** la bibliothèque est un endroit codé, un peu mystérieux, voire étrange ; du basique (« où sont les bandes dessinées ? ») au courant (« où sont les livres sur les Indiens d'Amérique ? ») ou au plus pointu (« je cherche l'édition originale de la Princesse de Clèves »), il s'agit de rendre compréhensible l'organisation spatiale et intellectuelle des documents proposés.
- **Accompagnement :** l'élève qui cherche des documents pour son exposé, le lycéen qui est en panne d'idée pour sa dissertation, l'utilisateur qui pose une question (dont il faut comprendre le vrai sujet et le niveau d'information adéquat – un enfant qui venait d'être élu délégué de classe cherchait les discours de De Gaulle pour trouver l'inspiration), comment se servir du site Légifrance, où trouver des documents iconographiques sur la chute du mur de Berlin, le discours d'Obama sur la question raciale aux États-Unis, l'auteur de *Retour à Reims*, voilà quelques-uns des aspects de cet accompagnement.
- **Formation :** devant ces attentes multiples, l'idée a depuis longtemps gagné les bibliothécaires que, plutôt que donner la réponse attendue, il était préférable d'expliquer la bonne façon de chercher (procurer le filet plutôt que le poisson). La formation des utilisateurs est aujourd'hui une activité très répandue dans les bibliothèques : formation au classement des ouvrages, formation à la recherche dans un domaine précis, formation à la recherche sur internet, etc.
- **Conseil de lecture :** l'activité même de conseil n'est pas prisee chez les bibliothécaires. Mais, tel Monsieur Jourdain, ils en font implicitement ou malgré eux : en choisissant les documents qui entrent dans la collection, en mettant en valeur les uns plutôt que les autres, en animant des clubs de lecture, en invitant tel ou tel auteur ou éditeur, en organisant des débats, en proposant des listes (des coups de cœur, des bibliographies, des bibliothèques éphémères), bref, en produisant une médiation diffuse, voire invisible. Par contre, le conseil explicite semble plus rare – sauf sans doute dans les petites bibliothèques où l'on connaît personnellement les usagers. Dans les grandes médiathèques où on compte les entrées quotidiennes en milliers, où l'anonymat et l'autonomie de l'utilisateur sont des éléments incontournables, l'exercice est très difficile.
- **Médiation numérique :** le site web de la bibliothèque (et ses versions mobiles) est un outil pour valoriser les/des documents, acquisitions, ressources et pour mettre en œuvre une « médiation de la recommandation¹ » (bibliographies, sélections, coups de cœur, les livres les plus empruntés...). Il permet aussi de proposer des services à forte valeur ajoutée (service de références à distance, recherche personnalisée...). La réalisation de portails thématiques est peut-être une des avancées les plus prometteuses en matière de médiation documentaire, proposant un environnement conceptualisé, raisonné, abondant, évolutif et, même, ludique.

1. Jérôme Pouchol, « La médiation numérique dans le cadre d'une politique documentaire raisonnée : l'exemple de la MIOP », *Développer la médiation documentaire numérique*, sous la dir. de Xavier Galaup, Presses de l'enssib, 2012 (BAO).

A-t-on encore besoin de médiation ?

Cette interrogation est consubstantielle de l'évolution des relations entre la bibliothèque et ses publics : lorsque la collection et son traitement étaient au centre de l'activité bibliothécaire, le rôle de prescription, d'encadrement, de guidage était premier – et légitime. Mettre « le public au centre²⁹ » opère un changement radical de perspective (un changement copernicien) où le bibliothécaire doit trouver une nouvelle place dans l'orbite des priorités qui évoluent du service public au service au public puis à la satisfaction des usagers. Plus de prescription, bien entendu, dans cette configuration, mais un travail d'accompagnement, semblable à celui du satellite qui navigue autour de sa planète.

Cette métaphore astronomique résume la difficulté du positionnement du bibliothécaire : quelle utilité, quelle légitimité pour lui dans cette configuration où l'utilisateur est souverain ? La position de surplomb qu'était celle du prescripteur, de l'expert, du professionnel devient politiquement incorrecte. On en vient à considérer toute politique d'offre comme illégitime. Illégitime non pas culturellement mais socialement : car l'offre signifierait le mépris, la domination, l'imposition d'une production forcément éloignée des classes populaires.

La prescription, l'offre verticale, la « pastorale » (Jean-Claude Pompu-gnac) ont disparu au profit d'une relation plus horizontale, un accueil, un accompagnement, un soutien, une médiation. Mais quelle place pour cette nouvelle attitude si l'utilisateur souverain dénie tout besoin de médiation ?

Quel besoin de médiation quand l'utilisateur, plus que jamais, affirme son indépendance : « *Folksonomies, tags et autres réseaux sociaux illustrent parfaitement combien le va-et-vient décousu*

des usages flottants issus du web 2.0 lie intimement l'outil à un contexte. Anéantissant l'autorité du professionnel, tout individu est susceptible d'être l'expert : il plie l'instrument à ses besoins, à sa créativité, se joue de toute régulation, devenant ainsi l'acteur majeur de l'innovation [...] Internet et, plus encore, le web 2.0 ne sont pas des outils neutres qu'il suffit de s'approprier et de tordre à nos fins. Le bibliothécaire ne peut les investir de son expertise et construire à partir d'eux des compétences-métier³⁰. »

L'analyse doit également prendre en compte les attentes que les publics adressent à la bibliothèque : jadis surtout lieu d'approvisionnement, elle est devenue aujourd'hui un (parmi beaucoup d'autres) des points d'accès à l'information, au savoir et à la culture, mais aussi un lieu où les usages et les goûts « omnivores » ou « dissonants » sont bienvenus. Un lieu de moins en moins normatif, de moins en moins normé. Un monde culturel qui s'éloigne du monde du livre.

Le goût pour la bibliothèque était appuyé sur le goût pour ce monde livresque. Ce n'est plus vraiment le cas. Au moment même où le niveau socioculturel de la population s'élève, la pratique de la lecture, le goût pour la lecture diminuent, à raison de la « dévaluation du capital littéraire et artistique³¹ », et du « déficit d'image » du livre³². La dégradation de l'image du livre s'accompagne de la dégradation de l'image du lecteur, du gros lecteur, du fou de lecture. « *La lecture sépare* », rappelle Anne-Marie Chartier : aujourd'hui où être ensemble est devenu une vertu cardinale, être séparé, se séparer est, au contraire, décalé, dangereux, mal vu, mal accepté.

Au-delà de l'univers de la lecture, internet contribue singulièrement à brouiller l'image de la bibliothèque. Puisque tout est accessible de partout (dit le sens commun), la bibliothèque

est devenue inutile, obsolète. C'est ce que disent non-usagers comme usagers des bibliothèques.

Prenons deux exemples américains. En 2003, un référendum organisé au Mesa County (Colorado) pour financer un nouveau bâtiment pour la bibliothèque n'a pas réuni de majorité. L'une des opposantes expliquait ainsi sa position : « *Je crois que les bibliothèques sont en train de devenir des dinosaures avec Internet et toute l'électronique qui est disponible dans la plupart des familles maintenant. Il n'y a qu'une petite proportion de la population qui utilise la bibliothèque³³.* » Un exemple proche, celui de l'état de Californie : un référendum, organisé en juin 2006 et destiné à financer à hauteur de 600 millions de dollars les projets de la State Library, a été repoussé par 53 % des votants – un habitant de Palo Alto commente : « *Il faut en finir avec ces dépenses déraisonnables. Internet a changé le monde et les bibliothèques sont beaucoup moins utiles aujourd'hui qu'avant* » (*American libraries on line*, posté le 9 juin 2006).

En France, on trouve les mêmes exemples : « *Internet, j'étais contre au départ. J'ai changé d'avis depuis qu'on l'a à la maison. Il y a beaucoup d'infos que je ne trouve pas ailleurs. Depuis, je dois dire que la bibliothèque est devenue un peu obsolète³⁴.* » Pour la population dans son ensemble (et non pour les seuls usagers des bibliothèques), internet est la première source d'informations pour les encyclopédies, les informations pratiques (« *bricoler, jardiner, réaliser des recettes de cuisine* ») ou les informations utiles aux études des enfants (« *Avant, mes filles venaient pour les exposés. Maintenant qu'on a Internet, elles font leurs recherches dessus. Elles vont toujours à la*

29. « *L'accueil au cœur de toutes les activités des bibliothèques* », écrit par exemple Amandine Jacquet, qui poursuit : « *Cette posture doit guider tout le travail effectué en bibliothèque.* » Amandine Jacquet, « *L'importance de l'accueil dans les priorités de la bibliothèque* », in : Marielle de Miribel (dir.), *Se former à l'accueil*, Éditions du Cercle de la librairie, 2012.

30. Anne Boraud, « *Décrochages dans l'imaginaire technique des bibliothécaires* », *BBF*, 2012, n° 5, p. 11-13. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-001-002>

31. Bernard Lahire, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004.

32. Olivier Donnat, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994.

33. « *Referenda Roundup, 2003 : Many Celebrations, Some Major Disappointments* », *American Libraries*, vol. 35, n° 1. En ligne : www.questia.com/library/1G1-112801590/referenda-roundup-2003-many-celebrations-some-major

34. Cité dans Bruno Maresca (avec la collaboration de Christophe Evans et Françoise Gaudet), *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, BPI, 2007. <http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/livre/?GCOI=84240100906160>

bibliothèque, mais pour les romans, pas pour les exposés³⁵. »)

Le besoin (affiché) est un besoin d'accès à l'information, pas un besoin de médiation.

Le bibliothécaire comme médiateur

Quelle place aujourd'hui, quelles compétences pour le bibliothécaire médiateur ? Médiateur de quoi, pour qui ?

Ghislaine Chartron privilégie le registre du dialogue technique : « Le médiateur du document doit être familier avec la technique de son domaine pour conduire des choix pertinents et savoir dialoguer avec ses partenaires. L'enjeu est d'acquérir des compétences numériques pour penser les services, programmer les cahiers des charges, négocier avec ses partenaires internes et externes. L'objectif n'est pas d'être développeur informatique (d'ailleurs, la majorité des entreprises aujourd'hui externalise de nombreux développements qui nécessitent une spécialisation de plus en plus pointue et évolutive) mais d'être le représentant des besoins et l'ingénieur compétent des services d'information numérique en charge de la gestion de projets diversifiés³⁶. » Sans, pour autant, négliger la médiation documentaire : « La compétence numérique doit être développée et régulièrement actualisée afin de remplir les missions fondatrices d'accompagnement pour l'acquisition des connaissances et de répondre à des besoins d'informations variés avec une exigence de qualité et de diversité. »

Ce serait, peut-être, la particularité du bibliothécaire médiateur aujourd'hui : être capable d'assurer la médiation entre des usagers et des documents, des usagers et des mondes culturels, des usagers et une institution, des usagers et des techniques numériques, mais aussi entre la bibliothèque et son environnement (politique, culturel, social, technique).

Un débat organisé en 2012, au Salon du livre, « Faut-il encore des bibliothécaires ? », insistait d'ailleurs

sur cette polyvalence de l'activité des bibliothécaires, y compris dans le registre de la médiation : ainsi, Dominique Arot déclarait-il que « la médiation sur place et à distance est fondamentale. Elle se fonde d'ailleurs sur des compétences qui ont toujours existé mais qui s'expriment aujourd'hui différemment. Parmi les compétences à acquérir ou renforcer, il cite notamment la communication, l'action culturelle, la formation des usagers³⁷. »

La médiation, si elle prend des visages plus variés, reste utile, écrit Xavier Galaup : « Certes, la recherche à la Google, qui génère du bruit mais pas de silence, ne nécessite pas d'intermédiaire et joue bien son rôle jusqu'à un certain point. Malgré ou à cause de ce bruit, les internautes ne trouvent pas ou n'ont pas l'impression de pouvoir trouver ce qu'ils cherchent. Ici, le professionnel de l'information peut apporter ses compétences en ciblant les mots clés efficaces, en utilisant la recherche avancée et d'autres sources pour trouver une information. Nous avons aussi un rôle de formation et d'interpellation quant à la vérification des sources d'information. Nous garderons ce rôle de référence pour valider une information et, dans ce domaine, nous serons perçus a priori comme plus neutres que d'autres professionnels comme les journalistes³⁸. »

Médiation utile ou déjà dépassée ? L'effort d'horizontalité qu'induit l'accent mis sur la médiation n'est qu'une étape, analyse Cristina Ion, que l'évolution du modèle politique et social rend insuffisante : « Il se pourrait bien qu'une troisième étape soit en cours, qui renverse complètement la logique de l'offre pour marquer le passage du public comme objet au public comme acteur, et donc la fin de l'hétéronomie de la culture et de ses desservants. Cette postmodernité de la médiathèque voit émerger des notions comme la participation et la personnalisation, susceptibles d'installer les bibliothèques dans une relation directe avec leurs usagers, parallèlement aux glissements épistémologiques dans la

constitution et l'appropriation des savoirs à l'ère numérique. Car le paradigme du public comme objet était fondé sur la croyance dans le progrès par la connaissance, à travers la médiation d'une élite savante, et sur l'effort pour la diffusion de la culture, dans lequel les sciences sociales étaient chargées de donner corps à une introuvable parole du public³⁹. »

Évolution nécessaire. Valérie Tesnière le dit sur un autre registre : « L'enjeu n'est plus de savoir indexer un sujet et de renvoyer l'utilisateur sur le texte brut, comme on le renvoyait encore il y a peu vers le rayonnage de libre accès. Il faut aussi que le bibliothécaire assume une médiation plus active des contenus, qu'il s'agisse de la production contemporaine ou d'une culture à transmettre⁴⁰. »

On le voit, l'analyse appelle à lier éléments politiques, sociaux et culturels. La place (aujourd'hui incertaine, ou du moins à revisiter) de la médiation dans les bibliothèques est ébranlée par les modalités nouvelles de l'accès à l'information et au savoir. Mais aussi, en conséquence, par la redéfinition de la figure du producteur, diffuseur ou médiateur. Mais encore, par l'évolution des fondements politiques des politiques culturelles (que devient la démocratisation culturelle quand la culture est en ligne ?) et des politiques éducatives (que devient la transmission du savoir quand le savoir est en ligne ?).

Certes, ces allégations (on l'a vu plus haut) sont à nuancer. Mais la question de la médiation, sa difficile résolution, les hésitations, les tâtonnements ne naissent-ils pas du basculement des bibliothèques d'un monde de la rareté (de l'information, de la culture, des connaissances...) vers un monde de l'abondance, basculement qui génère une nouvelle géométrie des médiations en même temps qu'un léger vertige ? Comme si on entraînait dans l'apesanteur... ●

Avril 2013

35. *Ibid.*

36. « La valeur des services documentaires en prise avec le numérique », *BBF*, 2012, n° 5, p. 14-18. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0014-003>

37. Compte rendu par Cécile Fauconnet, *BBF*, 2012, n° 4, p. 73-74. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0073-006>

38. Xavier Galaup, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-création ? », article cité.

39. Cristina Ion, « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français », *BBF*, 2011, n° 2, p. 18-22. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0018-003>

40. Valérie Tesnière, « Une offre publique de documents ? », *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, op. cit.

Préparation de la rentrée scolaire 2014

NOR : MENE1411580C

circulaire n° 2014-068 du 20-5-2014

MENESR - DGESCO A

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale enseignement technique et enseignement général ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeurs

Introduction

L'avenir d'un pays appartient à sa jeunesse. Les acteurs de l'éducation nationale ont la responsabilité d'instruire et d'éduquer chaque élève pour lui permettre de trouver sa place dans la société de demain. Un impératif doit les guider aujourd'hui : combattre les inégalités sociales et territoriales à l'œuvre au sein du système éducatif pour favoriser la réussite de chaque enfant et de chaque jeune.

Dans le cadre de la refondation de l'École de la République, des réformes ambitieuses ont été engagées pour accompagner les élèves, notamment ceux rencontrant les plus grandes difficultés : la priorité au primaire pour assurer les apprentissages fondamentaux, la refondation de l'éducation prioritaire, la formation initiale des personnels, de nouveaux rythmes scolaires dans le premier degré, la valorisation de l'enseignement professionnel, l'entrée dans l'ère du numérique. Les conclusions de l'enquête Pisa parue en décembre 2013 sont venues conforter ces orientations et justifient la concentration des moyens nouveaux sur les territoires où les élèves en ont le plus besoin.

Tous les moyens sont aujourd'hui mis en œuvre pour que l'objectif d'une École juste pour tous et exigeante pour chacun soit atteint. L'École de la République a en effet, en matière de réduction des inégalités, une obligation de résultat. Le dialogue de gestion et de performance mené avec chaque académie permettra d'analyser les actions conduites et d'en mesurer les premiers effets, au service des élèves. La réflexion engagée sur les métiers de l'éducation nationale, dans la prise en compte du dialogue social, la concertation et la confiance, doit permettre à tous les professionnels de l'éducation (personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, administratifs, techniques, sociaux et de santé, de direction et d'inspection) d'exercer au mieux les missions qui leur sont confiées. Le travail en équipe des enseignants sera mieux pris en compte, les enseignants débutants accompagnés, la stabilité d'équipes pédagogiques mieux formées et accompagnées recherchée.

L'année scolaire 2013-2014 a permis des premières évolutions structurelles. Le renouvellement des pratiques pédagogiques au sein de la classe a été engagé dans le premier degré pour mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque élève et l'aider à progresser dans ses apprentissages et la construction de son parcours. Les évolutions se poursuivront à la rentrée 2014-2015, de manière cohérente et progressive, autour de quatre grands axes :

- accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle (I) ;
- combattre les inégalités tout au long de la scolarité (II) ;
- former, soutenir et accompagner les équipes pédagogiques et éducatives (III) ;
- promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante (IV).

[...]

Annexe16

Les services numériques

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère visant à faire entrer l'École dans l'ère du numérique, les enseignants, les élèves et leurs parents disposent de nouveaux services numériques à la rentrée 2014, lancés depuis 2013 et renforcés.

1 - Des services pour mieux enseigner et pour mieux apprendre

Un dispositif de formation continue en ligne pour les professeurs du premier degré :

M@gistere

Des ressources numériques pour enseigner l'anglais sur des supports ludiques, pour les enseignants (teachers) et pour les élèves (kids) :

English for schools

Pour la classe, à l'école primaire, des films d'animation en ligne sur les points clés du programme du primaire :

Les Fondamentaux, à l'école primaire

Au collège, un service d'accompagnement interactif personnalisé pour des élèves de 6e de l'éducation prioritaire :

D'Col

La mise à disposition de ressources pédagogiques numériques des grands établissements scientifiques et culturels :

Éduthèque

Des ressources sélectionnées pour accompagner l'éducation aux usages maîtrisés des technologies de l'information et de la communication :

Portail Internet Responsable

2 - L'espace numérique de travail (ENT) au service de projets numériques d'établissement fédérateurs

En classe et hors de la classe, l'environnement numérique de travail met à la disposition de la communauté éducative un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé par l'établissement scolaire :

ENT

3 - Des services pour mieux accompagner et suivre la scolarité des élèves

À la maison, un web documentaire pour aider les parents à accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture au CP :

Lire, une année d'apprentissage de la lecture

La possibilité d'effectuer l'inscription au lycée directement sur Internet :

Télé-services inscription

Un service pour aider à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes mal ou non-voyants :

Total Accès

Un accès en ligne gratuit à des sujets du brevet, du baccalauréat général, technologique et professionnel :

Prep'exam

Un réseau social d'échanges d'offres et de demandes de stages en entreprise pour faciliter l'accès aux stages de formation :

<https://www.monstageenligne.fr/>

Un service de géolocalisation des solutions de formation pour les jeunes en situation de décrochage scolaire :

Ma seconde chance

Un service d'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours, dans le cadre scolaire et extrascolaire, notamment afin de favoriser la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours de découverte du monde économique et professionnel :

Folios

<http://www.education.gouv.fr/pid30162/services-en-ligne-de-l-education-nationale.html>

[...]

Poissenot, Claude. *CDI : Perceptions et réalités*. CNDP – Chasseneuil du Poitou, 2014. Ch « Métier en perspectives », p 73-74. ISBN 978-2-240-03469-4

[...]

VERS UN PROFESSEUR ACCOMPAGNATEUR

Parce que le professeur-documentaliste ne peut pas remplir sa fonction professorale au même titre que ses collègues d'autres matières et parce que la déclinaison magistrale de cette fonction devient difficile à imposer aux élèves, il n'est pas souhaitable que les professeurs-documentalistes cherchent à se définir prioritairement comme professeur. Pour autant, il serait également malvenu d'exclure cette dimension. Au contact permanent avec les élèves et les enseignants, installés au cœur des établissements, ils remplissent une fonction enseignante qui justifie la reconnaissance de cette mission dans les textes qui orientent leur activité.

Mais là où les autres enseignants exercent dans un cadre imposé (le lieu, le professeur, l'heure sont définis par l'administration de l'établissement), les élèves qui se tournent vers les professeurs-documentalistes ont une liberté de choix (de l'heure, du personnel quand le CDI est tenu par plusieurs personnes, du lieu dans la mesure où ils peuvent renoncer à cette aide...). La spécificité de cette situation pédagogique assure une attention des élèves qui sont pris dans une logique scolaire qui les aiguillonne. Ils ont un travail à faire qui nécessite la récolte et le traitement d'informations pour lesquels les professeurs-documentalistes sont à même de leur fournir une aide décisive. En cela, les élèves ne sont pas si éloignés des chercheurs en sciences, techniques ou médecine que décrit C. Boukacem : « Les recherches effectuées par les usagers semblent moins s'inscrire dans un temps dédié et consacré à la recherche d'informations qu'à un temps dédié à d'autres tâches (rédaction, *reviewing*, enseignements) durant lequel des recherches sont lancées ponctuellement¹²¹. » Leur travail sur l'information prend intrinsèquement part à l'exercice, l'exposé, le devoir qu'ils sont en train de réaliser. L'efficacité pédagogique réside dans l'adéquation et la réactivité de la réponse du service documentaire à une recherche naissante et décisive pour les élèves. Celle-ci est très certainement bien supérieure à celle d'un enseignement « hors sol » des principes et outils de la recherche d'informations. La « pédagogie de l'accompagnement » spécifique, selon nous, à la relation des professeurs-documentalistes avec les élèves, repose sur plusieurs caractéristiques que l'on peut identifier :

- la personnalisation de l'intervention du professeur-documentaliste par rapport aux élèves. Les commentaires et pistes proposées sont en lien direct avec le sujet auquel les élèves sont confrontés ;
- la réactivité de l'intervention par rapport à la demande des élèves. Autant que faire se peut, il s'agit de pouvoir répondre au plus tôt à la formulation de la demande d'aide ;
- la posture du professeur-documentaliste à l'égard des élèves n'est pas magistrale mais d'une proximité, voire d'une forme de complicité, qui ne perd pour autant pas de vue l'objectif de l'apprentissage de la recherche d'informations. Elle repose donc sur l'établissement d'une relation de confiance avec les élèves ;
- parce que l'information n'est pas une fin mais un moyen pour la connaissance, de même que l'épistémologie ne constitue pas la finalité mais la condition de la science, l'accompagnement des élèves peut aussi passer par des relations étroites entre professeurs-documentalistes et professeurs de discipline. Cela peut prendre des formes multiples et suppose l'établissement de liens entre collègues par lesquels les professeurs-documentalistes apportent leurs compétences spécifiques complémentaires au service d'un enseignement.

Si l'ancrage de l'activité des professeurs-documentalistes dans le champ des sciences de l'information a du sens, c'est bien dans cette attention à la particularité des situations. V. Couzinet définit ainsi la documentation « comme [un] processus de médiation visant à faciliter l'accès au document et à son contenu dans un contexte particulier¹²² ». Que ce soit dans une finalité scolaire ou pour un motif personnel, les élèves ont accès à un enseignant à même de les accompagner dans leur parcours informationnel. C'est dans cette situation que le professeur-documentaliste est pleinement dans son rôle. Il travaille à l'apprentissage de l'autonomie des élèves par l'aménagement de l'espace, la présentation des collections et la mise en place d'une situation de travail autonome. Il le fait tout en étant disponible pour aider et veiller à ce que l'autonomie ne soit ni le chaos ni l'abandon.

[...]

Lycée M Cité scolaire M

SAS de remotivation – 31/03 au 04/04 2014 – Bilan

1. Finalités

L'objectif de ce dispositif était de remotiver un groupe d'élèves de 2^{nde} GT en leur proposant des activités éducatives valorisantes, des réflexions et des ateliers différents de leur emploi du temps.

2. Elèves concernés

Il s'agissait de cinq élèves volontaires, tous redoublants en 2^{nde} GT. Trois d'entre eux avaient fait leur première 2^{nde} au lycée . Ces redoublements ne leur profitaient pas, leurs résultats ne progressaient pas et leur comportement se dégradait. Ces élèves, sans projet pour l'année prochaine, risquaient l'échec et le décrochage scolaire. La plupart du temps présents en cours, ils n'étaient cependant pas attentifs, et certains d'entre eux, posaient des problèmes de comportement.

3. Programme de la semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-9h		Photolangage	Echanges		
9h-10h	Course d'orientation CPE et AED Parc	CPE CDI	CPE Salle 22	Projet professionnel	Expression artistique
10h-11h		Méthodologie	Théâtre	COP CIO	Professeur d'arts plastiques du collège Salle 7
11h-12h		Professeur documentaliste CDI	CPE et AED Salle de conférence		
12h-12h30					
12h30-13h					
13h-14h				Remotivation Estime de soi	Bilan collectif et individuel
14h-15h	« Echanges Personnels »	Recherche numérique		Infirmière Infirmier	
15h-16h	Assistante sociale Infirmier	Professeur documentaliste CDI			CPE CDI

4. Détails des Ateliers

Course d'orientation (Lundi matin / 9h-12h30)

Malgré un démarrage difficile, les élèves se sont petit à petit mobilisés et ont à tour de rôle guidé le reste du groupe de manière assez solidaire.

Echanges « Echanges personnels » (Lundi après-midi / 14h-16h)

Une fois la confidentialité et la confiance instaurées, chacun a exprimé ses difficultés personnelles ou scolaires.

Photolangage (Mardi matin / 8h-10h)

Les élèves se sont montrés intéressés, ouverts, participatifs quant à leur ressenti et leurs projets.

Méthodologie (Mardi matin / 10h-12h)

L'accompagnement méthodologique personnalisé de chaque élève a aidé le groupe à gagner en autonomie dans la recherche et le travail personnel. La découverte de certains sites pédagogiques proposant des exercices ludiques a beaucoup capté leur intérêt.

Recherche numérique (Mardi après-midi / 14h-16h)

Le professeur documentaliste a laissé beaucoup d'autonomie aux élèves, n'intervenant qu'au besoin ou pour corriger les erreurs d'aiguillage. La validation des sites consultés fut débattue, malgré le temps insuffisant.

Le premier exercice, en histoire, visait à montrer qu'ils sont capables de lire un texte de deux pages, de suivre des consignes précises, de chercher des réponses sur Internet, et, de rédiger des réponses organisées sans copier-coller.

L'exercice de géographie fut plus ludique : les élèves devaient placer sur des planisphères ou des cartes, des villes, des pays, des régions, des fromages, des vignobles, etc. Le vainqueur choisissait l'épreuve suivante.

Les élèves se sont beaucoup impliqués et sont repartis avec un guide méthodologique de recherche sur Internet.

Echanges (Mercredi matin / 8h-10h)

Ce moment a prouvé que ces élèves qui posent problème à leurs enseignants, peuvent développer au contraire, dans un dispositif moins « scolaire », des attitudes très scolaires (se tenant bien sur leurs chaises, parlant à tour de rôle, etc.)

Théâtre (Mercredi matin / 10h-12h)

Le premier exercice pour les amener à se concentrer fut « la marche neutre ». L'idée est de marcher dans l'espace sans exprimer d'émotion ou de sentiment tout en étant très attentif aux consignes, puisqu'il faut se figer au claquement de mains du meneur, et ne repartir qu'à son top. Cette marche neutre est agrémentée de la consigne suivante : vous marchez en direction d'un point et rien ne peut vous faire dévier. Une fois arrivé au but, vous choisissez un autre but, puis vous avancez jusqu'à ce nouveau point. Cet exercice nécessite beaucoup d'attention et a été très réussi, ce qui prouve leur capacité de concentration et le contrôle de leur comportement.

Puis l'exercice du « guide » fut réalisé. Un élève, aveugle est guidé par un autre, ce dernier devant faire bouger son partenaire aveugle juste avec des pressions sur les mains. Certains eurent des difficultés à faire confiance en leur partenaire, alors que ces élèves sont plutôt copains.

Le dernier exercice proposé consistait à faire une petite scène, seul, face à un public. Certains se sont prêtés réellement au jeu avec qualité (notamment P. B) et d'autres, comme C. F ont fait « le cabotin » devant les camarades. A la fin de chaque passage, un échange avec le public a permis de prendre conscience de ce qui a été vu, et surtout de relever les différences entre ce que l'acteur voulait montrer et ce que le public a perçu.

Projet professionnel (Jeudi matin / 9h-12h)

Le déplacement au CIO a permis de découvrir les locaux, de s'approprier les documents mis à disposition et de bénéficier d'un entretien individuel.

S. C envisage une poursuite d'études en BTS tertiaire, de même que C. F et une immersion en classe de 1^{ère} de la section commerce de l'établissement est à prévoir.

P. B envisage un BTS industriel. Un « stage » est programmé dans deux classes de 1^{ère}.

S. H est pré-inscrit au CFA de . L'employeur validera sa formation après un stage dans cette future entreprise à organiser dès que possible.

I.T n'a pas de projet réaliste. Il doit encore passer des tests d'intérêt la semaine prochaine auprès de la COP.

Remotivation - Estime de soi (jeudi après-midi / 13h-15h)

Les élèves vivent mal leurs difficultés même si, devant les autres, ils tentent de le cacher. Ils se sentent dévalorisés et ont besoin de regagner une meilleure estime d'eux même.

Expression artistique (vendredi matin / 9h-12h)

L'atelier monotype permet la création d'un monotype unique : Les élèves ont peint un dessin sur une plaque en métal puis pressé une feuille dessus pour déployer le motif sur cette surface et repartir avec.

Les élèves furent intéressés par cette technique facile d'estampe.

5. Bilan

S'il est évident que ce SAS ne va pas métamorphoser ces élèves au lycée, ni leur permettre de formuler un projet précis et réaliste dès maintenant, cette semaine nous a permis de les découvrir attentifs et motivés.

Après cette semaine de remobilisation, ces cinq élèves ont été, pendant quelques temps, plus calmes et concentrés en cours. Cela n'a malheureusement pas duré très longtemps, mais il semble cependant que cette expérience soit bénéfique car leur comportement est globalement plus apaisé.

Ce SAS devrait être organisé plus tôt dans l'année.

6. Perspectives

Il s'agit maintenant de suivre ces cinq élèves, afin de capitaliser les bénéfices de ce SAS. Les stages dans les filières envisagées doivent être absolument réalisés, afin que le sentiment d'être « accompagné » ressenti durant cette semaine ne se perde pas.

, Conseiller principal d'éducation et

, Professeur documentaliste

Document préparatoire au Conseil d'Administration - Lycée M

- Cité scolaire M

<http://www.injep.fr/Adolescents-au-musee> (consulté le 03 septembre 2014)

Comment accueillir, transmettre, accompagner au musée les publics adolescents ?



A l'occasion de la parution des Cahiers de l'action n°38, « Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales », dirigé par Chantal Dahan, chargée d'études et de recherche à l'Injep, l'établissement et le Centre national d'art et de culture Pompidou ont organisé jeudi 28 mars, une conférence-débat d'une journée sur les rapports qu'entretiennent les musées, et au-delà, les institutions culturelles, avec les adolescents. Compte-rendu.

Comment accueillir, transmettre, accompagner au musée les publics adolescents ? Pour répondre à cette question qui interroge autant les professionnels du champ éducatif que les acteurs des politiques culturelles, l'Injep a organisé, le 28 mars 2013, en partenariat avec le Centre Pompidou, une conférence-débat au studio 13-16, espace précisément ouvert en direction de ce public.

Près de 200 personnes s'y étaient données rendez-vous en présence de Donald Jenkins, directeur des publics au Centre Pompidou, Olivier Toche, directeur de l'Injep, Sylvie Octobre, sociologue, chargée d'études au département des études de la prospective et des statistiques (DEPS - ministère de la culture et de la communication), Noëlle Timbart, conservatrice du patrimoine, chargée des antiquités égyptiennes et orientales, (département restauration, filière archéologique et ethnographique au Centre de recherche et de restauration des musées de France) et Annie Chèvrefils-Desbiolles, (inspectrice de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle, à la direction générale de la création artistiques – ministère de la culture et de la communication).

Cette conférence se déclinait en deux tables rondes animées par Chantal Dahan, chargée d'études et de recherche à l'Injep et spécialiste des questions culturelles. La première avait pour titre « *Les adolescents et la culture, les adolescents et les musées* », la seconde visait à répertorier et analyser les expérimentations réalisées par les organismes publics de l'action culturelle en matière d'accueil des publics adolescents. Patrice Chazottes, directeur adjoint des publics, chef du service de l'action éducative et de la programmation des publics jeunes au Centre Pompidou, Fanny Serain, responsable de la médiation culturelle au Palais de Tokyo ont abordé l'analyse de l'expertise du studio 13/16. Noémie Couillard et Mayliss Nouvellon, doctorantes en histoire de l'art à l'école du Louvre ont parlé de la médiation en ligne dans les musées. Sylvie Armilhon, chargée d'études et de réalisations culturelles au Centre Pompidou, a abordé une expérience de formation conjointe entre les acteurs éducatifs et sociaux sur un territoire donné.

Les jeunes : acteurs des pratiques culturelles

Pour Donald Jenkins, l'enjeu de cette rencontre tenait dans la capacité des acteurs des politiques culturelles « à *transmettre des repères dans le respect des spécificités des publics jeunes qui se distinguent par le fait qu'ils sont bien plus souvent acteurs de leurs pratiques culturelles que les autres catégories de la population* ». Si les pratiques d'accompagnement constituent un levier fort permettant de construire une relation durable avec la culture, Internet « *multiplie encore ces effets de leviers en les prolongeant et en les démultipliant dans la durée* ».

« *La culture joue un rôle essentiel dans la construction de soi, son rapport au monde et à autrui* » a rappelé Olivier Toche dans son intervention, justifiant la raison pour laquelle l'Injep travaille cette question depuis dix ans. Saluant la démarche novatrice de l'espace 13-16 ouvert par le Centre Pompidou à l'attention spécifique des adolescents, le directeur de l'Injep a également expliqué combien cette démarche rejoignait celle de l'établissement dont le parti pris est de développer des partenariats sous diverses formes ; autrement dit, « *de rassembler à la fois tous les acteurs éducatifs mais aussi les professionnels de la jeunesse et du social dans le respect des identités professionnelles respectives* ». Citant le Cahier de l'action n°38, édité par l'Injep, qui reprend diverses expérimentations d'accompagnement du public adolescent vers les institutions culturelles, Olivier Toche a jugé urgent de « *décloisonner les champs éducatifs formel et informel, réels ou virtuels* ». « *Cela passe, a-t-il poursuivi, par une meilleure prise en compte des pratiques et de la créativité des jeunes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'une meilleure articulation entre les temps scolaires et péri-scolaires* ».

Adolescence rime avec distance

Une opinion partagée par Chantal Dahan : « *On n'avancera pas et on n'évoluera pas sur cette question des pratiques artistique des jeunes si l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux ne travaillent pas ensemble* », a-t-elle affirmé. Pour la chargée d'études de l'Injep chargée des questions culturelles « *c'est même un véritable défi quand on sait que vers 12/13 ans les jeunes disparaissent des radars institutionnels, alors qu'il s'agit de la population au sein de laquelle les pratiques culturelles sont les plus fortes* ». Paradoxe ? Pas si sûr. L'adolescence est un temps de la vie qui se manifeste par une prise de distance avec les institutions, la famille, le monde des adultes. Lieu d'expérimentation entre pairs, les pratiques artistiques participent de cette mise à distance. « *Cela ne doit pas nous faire croire que les adolescents n'ont plus besoin d'être accompagnés par les adultes, a fait valoir Chantal Dahan, à condition que ceux-ci ne les regardent plus comme des enfants mais comme des sujets capables d'intégrer une démarche autonome de création* ».

Dans un contexte de crise des systèmes éducatifs, des difficultés d'insertion professionnelle, économique et sociale des jeunes, leur autonomie culturelle est bien plus acceptée par les adultes que dans les années 60 où le conflit de génération s'opérait sur le terrain culturel. Dès lors, « *pourquoi fait-on toute une affaire des pratiques culturelles des jeunes et des adolescents ?* », s'est interrogée Sylvie Octobre. L'adolescence développe une culture des pairs, c'est-à-dire un savoir-faire qui doit permettre de s'affilier à un groupe, de s'en désaffilier sans que cela passe par l'exclusion.

[...]

Internet, un mirage ?

Pour des élèves en grande difficulté d'apprentissage, la recherche sur internet est séduisante. Ils sont heureux de rendre des travaux bien présentés et justes, puisqu'ils l'ont « trouvé sur internet ». Mais combien de fois le contenu n'est-il pas vraiment lu, combien de fois le copier-coller fonctionne-t-il à plein régime ?

Renée Rafin, Christine Alligier, professeures documentalistes au lycée Beauregard de Montbrison (Loire)

Des élèves de terminale CAP (certificat d'aptitude professionnelle) viennent au CDI (centre de documentation et d'information) achever le dossier qu'ils présentent à l'oral en histoire, à la demande de leur professeur. Ils ont pour consigne de solliciter notre aide. Ils le font d'autant plus volontiers qu'ils vont être évalués en fin d'année.

LE RÉFLEXE GOOGLE

Dans le portail internet qui apparaît sur la page d'accueil, nous avons mis en lien plusieurs moteurs ou méta-moteurs de recherche : Google, Ixquick, Exalead, Yahoo. Aucun élève n'a la curiosité d'ouvrir un autre moteur que Google, qu'ils utilisent en mode simple. Ils ne cherchent pas par mots clés, mais copient (avec des fautes d'orthographe) tout ou partie de leur sujet. Comme la consigne qui leur est donnée est de partir de trois images en relation avec la problématique retenue, puis de les analyser, les élèves choisissent dans Google Images trois documents différents, qui leur plaisent sur le plan esthétique. Ainsi, une élève qui a choisi comme sujet d'étude les conséquences de la Seconde Guerre mondiale a retenu une photographie de la guerre des tranchées, puis une vue de Berlin après le bombardement allié et un document d'archives sur la libération des camps de concentration.

Si nous n'intervenons pas, leur recherche se termine avec un essai de mise en page des copier-coller réalisés. Très souvent, les élèves appellent à l'aide, car ils ne parviennent pas à homogénéiser leur réponse : marges rétives, caractères qu'ils n'arrivent pas à changer, images qui ne sont pas placées là où ils le souhaiteraient. Pour eux, seule la forme compte, à

partir du moment où ils ont trouvé quelques lignes qu'ils ont collées.

À cette étape, nous travaillons avec eux en aide individualisée et

MOTS CLÉS

Lycée professionnel
Aide individualisée

nous intervenons alors sur le fond. Nous reformulons ensemble la problématique. Nous les aidons à sélectionner des documents pertinents et à bâtir un plan respectueux de la chronologie.

Dans le cas évoqué ci-dessus, il nous a fallu faire appel aux souvenirs personnels de l'élève pour replacer les deux guerres dans leur contexte temporel. La plupart des élèves n'ont pas une culture française, ce qui nous oblige à nous adapter à leur propre histoire : par exemple, pour cette élève, en évoquant le rôle de la Turquie dans la Première puis la Seconde Guerre mondiale. Notons qu'il est fréquent que des élèves, déçus des documents trouvés sur internet, nous demandent des revues ou des livres sur leur sujet, que nous leur scanons à la demande. Ainsi, une élève qui travaille sur la francophonie en est arrivée à exploiter un numéro de *Textes et documents pour la classe* sur ce sujet.

Les élèves dont il est question ont de grandes difficultés de lecture. Ils ont du mal à comprendre les textes sélectionnés. L'accompagnement est nécessaire, d'autant qu'un travail personnel à la maison est exclu. Du coup, les compétences définies tant dans le Parcours de formation à la culture de l'information (Pacifi)¹

¹ <http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/octobre-2010/parcours-formation-culture-information>

que dans les critères de notation du CAP définis dans les programmes nous semblent très difficiles à atteindre, pour diverses raisons.

En premier lieu, l'étude du fonctionnement des moteurs de recherche (les techniques de référencement) nous semble délicate à mettre en œuvre de façon systématique. Nous leur expliquons que Wikipédia apparaît en premier parce que c'est un site très consulté, ce qui ne veut pas dire que toutes les informations sont justes ou intéressantes. Il leur est très difficile d'admettre que ce qu'ils trouvent sur internet puisse être erroné. Wikipédia reste l'encyclopédie qu'ils arrivent à identifier comme une ressource intéressante, parce qu'ils ont l'habitude de s'y référer. Ils n'ont pas la capacité de sélectionner par eux-mêmes trois sites pertinents parmi les deux premières pages sélectionnées par les moteurs de recherche, ne serait-ce qu'en raison d'un vocabulaire restreint et leurs difficultés de compréhension et de lecture.

Par ailleurs, les élèves ont beaucoup de mal à « résumer à l'écrit, à l'oral, l'idée essentielle d'un document », selon les termes du Pacifi.

Enfin, la notion de mot clé est d'autant plus difficile à faire comprendre que Google propose des réponses, quelle que soit la formulation choisie par l'élève.

Une autre étude de cas dans une classe de 2^e CAP va nous fournir des éléments complémentaires. Conformément aux recommandations du document d'accompagnement des programmes du CAP, le professeur d'histoire leur propose de choisir entre deux sujets imposés : « Voyages et découvertes, XVI^e-XVIII^e siècles » ; « Être ouvrier en France du XIX^e au XXI^e siècle ». Une fiche, avec les champs suivants à compléter, est distribuée aux élèves :

- document (titre et auteur pour les livres, adresse et auteur pour les sites internet) ;
- description (ce que je vois) ;
- explication (ce que cela signifie) ;
- conclusion (répondre à la problématique).

Ils doivent trouver et analyser trois documents (photographie, tableau ou texte), soit dans le

3. Évaluer ce qu'on a trouvé

■ ■ ■ fonds documentaire du CDI, soit dans leur manuel, soit sur Internet.

Pour le sujet sur le monde ouvrier, le lycée est proche de Saint-Étienne : le musée de la mine reconstitue la vie des mineurs au XIX^e siècle, le musée d'art et d'industrie offre un panorama des activités industrielles de la région. Les visites prévues en conclusion de ce travail devraient permettre aux élèves de faire le lien avec les connaissances théoriques acquises en classe. Les élèves ont commencé par utiliser Internet à partir du thème choisi : James Cook, Samuel Wallis, Magellan, Jacques Cartier, les enfants dans les mines, être ouvrier dans les filatures, la grève de 1848 à Saint-Étienne.

Nous nous étions adaptées aux difficultés des élèves de terminale, mais nous avons été surprises de voir à quel point ceux de 2^{de} étaient désemparés devant ces sujets, n'en voyaient pas l'intérêt, peinaient à se concentrer et à se mettre au travail. Il a fallu susciter leur curiosité, les

aider à choisir un sujet, les obliger à s'y tenir, et leur imposer de sélectionner les images en fonction de la problématique retenue. Une explication des mots essentiels des articles consultés leur a permis de commen-

Ils ont besoin d'être rassurés, encouragés et tenus par une discipline très stricte.

cer leur travail. Sans aide de notre part, ils se seraient découragés tout de suite. Ils ont besoin d'être rassurés, encouragés et tenus par une discipline très stricte. Le côté répétitif des questions proposées leur permet, au bout d'un certain temps, d'acquiescer une méthode. Au troisième document, la recherche devient plus facile. Nous avions prévu six heures de travail au CDI. Chaque élève ayant besoin d'une aide individualisée, il aurait été nécessaire que nous soyons plus nombreux pour les encadrer, au moins dans les premières séances. Certains ont pris du

retard dès le début, faute d'être stimulés. Nous avons eu besoin de deux séances de plus, compte tenu de la difficulté pour eux de se mettre en route. Il reste encore à travailler le passage à l'oral, évalué.

Au terme de ce travail, il n'est pas certain qu'en autonomie les élèves soient capables d'atteindre les deux objectifs ciblés : relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans le document selon des critères donnés ; identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document.

Au bout du compte cependant, nous avons été heureuses de constater que certains élèves se sont investis dans leur recherche, avec des résultats satisfaisants. Certains élèves de terminales CAP nous sollicitent régulièrement et sont très curieux et avides d'échanges. Les élèves de 2^{de} CAP n'ont pas encore pris cette habitude, mais le travail effectué au CDI devrait porter ses fruits. ■



FRANCE

PISA 2012 : Faits marquants

Performance en mathématiques

- La performance des élèves de 15 ans en mathématiques se situe en France au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE, avec un score de 495 points (contre 494 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE).
- En France, le score obtenu en mathématiques par les élèves de 15 ans a diminué de 16 points entre PISA 2003 (511 points) et PISA 2012 (495 points), ce qui, en 9 ans, fait passer la France du groupe des pays dont la performance est supérieure à la moyenne de l'OCDE au groupe des pays dont la performance est dans la moyenne de l'OCDE.
- Cette baisse entre 2003 et 2012 est en partie due à la chute des résultats observée en France entre 2003 et 2006.
- Par rapport aux résultats de 2003, il y a à peu près autant d'élèves très performants (niveau 5 ou 6 de compétence) en France, mais surtout beaucoup plus d'élèves en difficulté (sous le niveau 2 de compétence), ce qui sous-entend que le système s'est dégradé principalement par le bas entre 2003 et 2012.
- L'écart de performance en mathématiques entre les garçons et les filles en France (9 points) se situe légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (11 points) et est resté stable depuis 2003, masquant en fait un recul similaire des résultats des garçons et des filles.

Performance en compréhension de l'écrit et en sciences

- La France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE avec un score de 505 points en compréhension de l'écrit (contre 496 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE) et affiche un score identique à celui qu'elle avait obtenu lors du cycle PISA 2000. Après avoir accusé un recul sensible en compréhension de l'écrit lors des cycles PISA 2003 et PISA 2006, les résultats de la France ont commencé à remonter lors du cycle PISA 2009, tendance qui se confirme avec le cycle PISA 2012.
- Cependant, les écarts de performance en compréhension de l'écrit se sont creusés sur cette période. Point positif : la proportion d'élèves très performants a augmenté de 4 points de pourcentage. Point négatif : la proportion d'élèves peu performants a elle aussi augmenté de 4 points de pourcentage sur cette période.

- En France, l'écart de performance en compréhension de l'écrit entre les sexes s'est creusé entre les cycles PISA 2000 et PISA 2012, passant de 29 à 44 points de différence en faveur des filles.
- Les améliorations en compréhension de l'écrit sont principalement dues aux résultats des filles. Ainsi, entre 2000 et 2012, la proportion d'élèves très performants a augmenté de 6 % chez les filles (contre seulement 2 % chez les garçons), alors que dans le même temps, la proportion d'élèves en difficulté a augmenté de 6 % chez les garçons (contre seulement 2 % chez les filles).
- Le niveau de performance de la France en sciences se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, avec un score moyen de 499 points (contre 501 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE), et est resté stable depuis 2006.

L'égalité des chances dans l'apprentissage

- En France, la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance est bien plus marquée que dans la plupart des autres pays de l'OCDE ; le niveau de performance en mathématiques y reste toutefois dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- L'augmentation d'une unité de l'indice PISA de statut économique, social et culturel entraîne une augmentation du score en mathématiques de 39 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, et de 57 points en France, soit l'augmentation la plus marquée de tous les pays de l'OCDE.
- Le système d'éducation français est plus inégalitaire en 2012 qu'il ne l'était 9 ans auparavant et les inégalités sociales se sont surtout aggravées entre 2003 et 2006 (43 points en 2003 contre 55 en 2006 et 57 points en 2012). En France, lorsque l'on appartient à un milieu défavorisé, on a clairement aujourd'hui moins de chances de réussir qu'en 2003.
- Les élèves issus de l'immigration sont au moins deux fois plus susceptibles de compter parmi les élèves en difficulté. La proportion d'élèves issus de l'immigration se situant sous le niveau 2 en mathématiques lors du cycle PISA 2012 ne dépasse pas 16 % en Australie et au Canada, mais atteint 43 % en France et globalement plus de 40 % uniquement en Autriche, en Finlande, en Italie, au Mexique, au Portugal, en Espagne et en Suède.
- Même après contrôle du milieu socio-économique, en France, les élèves issus de l'immigration accusent des scores inférieurs de 37 points à ceux des élèves autochtones, soit presque l'équivalent d'une année d'études (contre 21 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE).
- En France, les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé n'obtiennent pas seulement des résultats nettement inférieurs, ils sont aussi moins impliqués, attachés à leur école, persévérants, et beaucoup plus anxieux par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

[...]



éduscol
Portail national des professionnels de l'éducation

Présentation des travaux personnels encadrés et des thèmes nationaux

Enseignement obligatoire en classe de première générale, les TPE consistent en un travail pluridisciplinaire se rapportant à des thèmes définis au niveau national. Des fiches pédagogiques accompagnent les thèmes nationaux des TPE.

Définition

Les TPE visent à diversifier les modes d'appropriation des contenus des programmes en prenant appui sur une **démarche interdisciplinaire**. Ils visent également à développer chez les élèves les **capacités d'autonomie et d'initiative** dans la recherche et l'exploitation de documents, en vue de la réalisation d'une production qui fait l'objet d'une synthèse écrite et orale. Sur un sujet dont ils ont délimité les contours en accord avec leurs professeurs, les élèves élaborent en groupe, une production individuelle ou collective à partir de ressources documentaires variées. Au cours des différentes étapes de la recherche et de la production du TPE, les enseignants suivent les élèves dans leur progression, et vérifient la pertinence des informations sélectionnées par rapport au sujet choisi.

Caractéristiques

Les TPE fournissent aux élèves le temps de mener un véritable travail, en partie collectif, qui va de la conception à la production achevée. Le carnet de bord individuel est la mémoire indispensable de leur itinéraire.

Ils doivent croiser au moins deux disciplines.

Les élèves peuvent envisager tout type de réalisation sur des supports divers tels que maquettes, poèmes, une de journal, dossier écrit, expérience scientifique, vidéo, représentation théâtrale, pages Internet, affiches, etc.

Quelle que soit la production envisagée, la démarche doit impérativement comporter des phases de recherche et d'exploitation de documents. Ce travail documentaire permet, à son tour, d'affiner la problématique et de décider de la réalisation la plus cohérente avec le sujet choisi.

L'évaluation doit porter sur l'ensemble du parcours et prendre en compte, non seulement la production, mais aussi sa présentation écrite et orale.

Les thèmes nationaux des TPE

La liste des thèmes TPE au programme pour les années 2013-2014 et 2014-2015 est parue dans la [note de service 2013-070 du 30 avril 2013](#) publiée au Bulletin officiel n°21 du 23 mai 2013.

L'objectif essentiel des TPE est de permettre aux élèves et aux professeurs d'instaurer une véritable démarche interdisciplinaire. C'est en ce sens que trois thèmes sur six sont communs aux trois séries...

Fiches pédagogiques pour les TPE

Des fiches pédagogiques sont à la disposition des enseignants et des élèves. Elles proposent, pour chaque thème au programme, des **axes de recherches** et des **pistes de travail**.

[...]

Apports des TPE pour les élèves

Les TPE sont l'occasion pour les élèves de développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leur travail en vue d'aboutir à une réalisation concrète.

Enjeux

- Solliciter leur curiosité intellectuelle dans une situation d'apprentissage actif, former leur esprit critique, les motiver par un travail dont ils définissent eux-mêmes le sujet.
- Mobiliser leurs savoirs dans une production, découvrir les liens qui existent entre les différentes disciplines et percevoir la cohérence des savoirs scolaires.
- Se confronter à l'erreur et la surmonter.
- Développer de nouvelles capacités et compétences, utiles pour la poursuite d'études, la vie sociale et professionnelle : autonomie, travail en groupe, recherche documentaire, argumentation, maîtrise de l'outil informatique et d'Internet, expression orale ...
- Acquérir des méthodes de travail : élaboration progressive puis choix stabilisé d'une problématique, choix d'un support adapté de réalisation, présentation synthétique, respect d'un échéancier...

Apports des TPE pour les enseignants

Les TPE sont l'occasion de suivre les élèves dans les différentes étapes de la recherche et de la production. Ils vérifient la pertinence des informations sélectionnées par rapport au sujet choisi.

Enjeux

- Bénéficier d'un temps pour accompagner le travail de chaque élève, l'observer en situation d'activité et l'aider à surmonter ses difficultés.
- Obtenir l'adhésion des élèves par la mise en place d'une démarche de projet et créer les conditions d'un dialogue plus facile.
- Améliorer la vie de classe et le travail en groupe.
- Renforcer la cohésion des équipes pédagogiques et permettre une articulation réelle entre le rôle pédagogique des documentalistes et celui des professeurs.
- Mieux s'approprier les ressources de l'établissement.
- Croiser les compétences disciplinaires en s'appuyant sur les programmes et enrichir ses références professionnelles.

Mesguish, Véronique. « Construire la médiation documentaire par les publics : Les portails thématiques de l'infothèque * ». In Galaup, Xavier (sous la direction de), *Développer la médiation documentaire numérique*. La boîte à outils (25). Presses de l'ENSIBB, 2012. Partie 2, p 92-103. ISBN 978-2-910227-99-9

* INFOthèque du Pôle universitaire Léonard de Vinci.

Nous avons distingué trois thématiques liées aux besoins de nos différents publics :

- les contenus pédagogiques en relation avec les enseignements spécialisés ou transversaux : commerce/marketing, sciences et techniques, langues, et culture générale ;
- les contenus liés à la culture numérique : recherche d'information, moteurs de recherche, livres électroniques, Web 2.0, flux RSS, identité numérique*, lutte anti-plagiat, logiciels libres...
- les contenus liés au monde de l'enseignement supérieur et au domaine de l'emploi.

Le processus de réalisation des portails spécialisés a pu varier selon les périodes et les caractéristiques de chaque thématique concernée, mais le schéma général est le même pour tous les produits. Il s'appuie sur les étapes suivantes :

- une enquête préalable auprès des enseignants ou des acteurs concernés, afin de déterminer le périmètre thématique, les principales ressources documentaires et les concepts à définir ;
- la constitution d'une maquette présentant la future structuration du portail. La maquette est ensuite validée par les enseignants ;
- l'identification des ressources documentaires à intégrer, paramétrage de flux d'information automatisés, rédaction de documents méthodologiques, et création de tutoriels ;
- le test du portail par des enseignants ou des étudiants ;
- la mise en production.

Chaque portail est organisé selon une structure thématique propre à chaque discipline, et déterminée en relation avec les enseignants. Nous trouverons ainsi à l'intérieur de chaque thématique :

2. LE DOUBLE MÉDIATION DIDACTIQUE, ENTRE OFFRE DE FORMATION ET CONSTRUCTION D'OUTILS D'AUTOFORMATION

La collection de produits documentaires, des guides méthodologiques et des portails spécialisés a été conçue à partir d'une prescription des enseignants. Ceux-ci constatent en effet que les étudiants ont du mal à trouver des informations pertinentes par rapport aux recherches demandées, et font souvent preuve d'un certain manque de curiosité en n'allant guère au-delà des dix premières réponses du moteur Google... Les étudiants réalisant leur mémoire de fin d'études ont également des difficultés pour sélectionner des articles académiques à intégrer dans leur bibliographie. C'est pourquoi l'équipe de l'Infothèque a élaboré d'une part, une offre de formation dans le domaine de la maîtrise des sources d'informations stratégiques, et d'autre part, une série de guides d'autoformation et de portails spécialisés, de manière à faciliter l'accès à des contenus de qualité, peu ou mal référencés par les moteurs de recherche classiques. On retrouve ainsi les notions classiques de politique documentaire dans le choix des contenus, de prescription documentaire, intégrés dans des produits qui se veulent souples, évolutifs et interactifs.

Cette gamme de produits documentaires se trouve donc portée par un double objectif :

- valoriser l'information en interne et disséminer hors les murs ;
- rassembler des contenus informationnels éparpillés sur les réseaux, en les organisant en fonction des besoins des utilisateurs, étudiants, enseignants ou entreprises.

- une sélection d'ouvrages avec liens vers les notices dans le catalogue de l'Infothèque, géré par le logiciel Open Source Koha¹ ;
- une veille² sur l'actualité du secteur concerné, réalisée soit par le bibliothécaire responsable du secteur, à partir d'une sélection « manuelle » d'articles ou de documents d'actualité, soit automatisée à partir de flux filtrés via des mots-clés. Pour certains domaines comme le marketing, les flux très nombreux ont été regroupés au sein d'un univers Netvibes³ associé au portail consacré au marketing ;
- des liens⁴ vers des sites sélectionnés pour leur qualité et leur pertinence ;
- un moteur de recherche⁵ réalisé à partir de la technologie Google Custom Search, permettant d'effectuer des recherches par mot-clé sur les contenus des sites présélectionnés ;
- des guides méthodologiques⁶ ou tutoriels, rédigés par l'équipe de l'Infothèque, destinés à faciliter la recherche d'informations spécifiques : données financières sur les sociétés cotées, normes, offres de stages...

De plus, plusieurs de ces portails sont agrémentés d'une frise déroulante, présentant les couvertures des derniers ouvrages acquis dans le secteur concerné : chaque couverture est reliée à la notice de l'ouvrage dans le catalogue Koha.

L'objectif de ces portails est également de promouvoir des publications ou des études de cas réalisées par les enseignants. Par exemple, l'une des

1. < <http://koha.devincl.fr> >.
2. < <http://www.devincl.fr/infotheque/marketing/actualites.php?theme=8> >.
3. < <http://www.netvibes.com/info-marketing> >.
4. < <http://www.netvibes.com/englishenGLISH> >.
5. < <http://www.google.com/cse?cc=0008384647599809705283Auguaval53&le=UTF-8&q=8sa=Go&siteurl=www.devincl.fr&2Finfotheque%2Fmarketing%2F> >.
6. < <http://www.devincl.fr/infotheque/finance/trouver-informations-societes.php> >.

rubriques thématiques dans notre portail « Création et reprise d'entreprise »⁷ est consacrée à une étude de cas élaborée par un groupe d'enseignants. Il présente à des fins éducatives une entreprise fictive pour laquelle les étudiants doivent imaginer un scénario de reprise et simuler une stratégie.

Le contenu de ces portails dépasse ainsi largement le cadre strictement bibliographique ou documentaire, et s'inscrit dans un processus de production et de valorisation de contenus à caractère pédagogique.

Les ressources pédagogiques, prescrites en grande partie (mais pas uniquement) par les enseignants, sont ainsi propulsées auprès des étudiants et favorisent l'acquisition des connaissances. Les fonctions de veille, de la même façon, sont conçues pour être utiles à tous nos publics (étudiants, enseignants, professionnels d'entreprises ou demandeurs d'emploi) en leur permettant de surveiller régulièrement et systématiquement l'actualité du secteur concerné.

Nous avons opté pour une organisation des contenus sous forme de « blocs » dissociables, afin d'en faciliter l'administration et d'en favoriser la modularité. À la manière d'un jeu de construction, ces blocs peuvent être intégrés dans plusieurs portails, en fonction bien entendu de l'adéquation de leur contenu à la thématique concernée.

La réalisation des portails a été menée conjointement par le ou la documentaliste spécialiste de la thématique concernée, ainsi que par le webmaster de l'Infothèque. Le travail préalable d'enquête auprès des utilisateurs et des prescripteurs, de constitution de la maquette et d'identification des sources a nécessité environ 4 mois pour ces deux personnes travaillant en parallèle, parfois avec l'aide d'un stagiaire. Le pilotage et la mise à jour des portails sont assurés régulièrement par ce binôme, le documentaliste pour l'intégration de nouveaux contenus ainsi que les relations avec les utilisateurs et prescripteurs et le webmaster pour l'évolution de l'architecture technique.

Afin d'enrichir la médiation à distance, nous allons de plus en plus développer des tutoriels, notamment concernant l'interrogation des bases

7. Création et reprise d'entreprise : < <http://www.devincl.fr/infotheque/creation-reprise/organismes.php> >.

de données ou les options de recherche avancée sur Internet. Ces tutoriels sont réalisés à partir du logiciel Open Source Wink et intégrés en *streaming* au sein des portails concernés.

La collection d'univers spécialisés va s'enrichir prochainement d'une série de modules d'autoformation à la recherche d'information intitulée « Parcours de recherche ». Un parcours dédié à la méthodologie générale de recherche constitue la clé de voûte de l'ensemble. Des parcours spécialisés seront déclinés selon ce modèle et consacrés à diverses disciplines enseignées au Pôle universitaire, ou bien à des thématiques transversales comme l'autoformation en langues ou la recherche d'emploi.

Par ailleurs, nous faisons développer par des élèves ingénieurs en informatique des applications mobiles* qui permettront l'accès au catalogue Koha et à notre gamme de produits documentaires à partir de smartphones et de tablettes multimédias.

LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES AUX PROFESSIONNELS

+++++

L'élaboration et la gestion de ces portails mettent en œuvre des compétences classiques du métier (sélection et organisation de contenus), mais nécessitent par ailleurs des compétences de diverses natures :

- compétences juridiques : connaissances en matière de droits d'auteurs, droit à l'image, maîtrise des licences Creative Commons...
- compétences techniques : maîtrise des outils de publication, de diffusion et de recherche sur Internet ;
- compétences rédactionnelles : savoir produire des contenus, écrire pour le Web, réaliser des documents synthétiques ;
- compétences relationnelles : savoir maîtriser l'interactivité et la relation à distance ;
- compétences didactiques : savoir transmettre des concepts sans forcément être expert du sujet – agir en complémentarité avec les enseignants.

DIVERGENCE DES CONTENUS, CONVERGENCE DES MÉTIERS

En effet, il s'agit bien de construire et de fédérer une réelle complémentarité par rapport à l'action des enseignants. De façon un peu paradoxale, le phénomène de dispersion des contenus mentionné plus haut s'accompagne d'une convergence des métiers et fonctions classiques de médiation : journalistes, enseignants, professionnels des musées... Ces différents métiers, touchés de façon identique par les mutations déjà citées, se rejoignent désormais autour d'une fonction commune de « passeur », s'appuyant sur des compétences ou des aptitudes connexes aux savoir-faire traditionnel. Dans ce contexte, la médiation numérique, loin de s'opposer à la médiation physique, vient au contraire la renforcer et permettre de valoriser davantage les ressources traditionnelles de la bibliothèque ou les fondamentaux du métier. Les nouvelles compétences évoquées ne viennent évidemment pas se substituer aux compétences classiques des bibliothécaires, mais les compléter. Il s'agit ainsi de proposer une forme d'accompagnement hybride, qui conjugue à la fois les aspects techniques et humains, en tenant compte du besoin d'accompagnement exprimé (ou non) par nos différents publics.

Le schéma ci-après présente le positionnement des gammes de produits et de services documentaires créés par l'Infothèque, en fonction du besoin d'accompagnement et du caractère physique ou virtuel de la médiation.

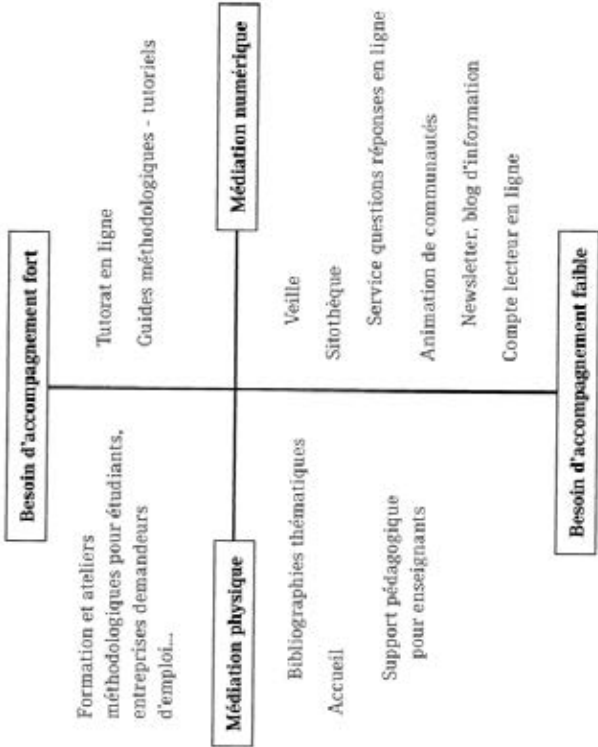
Voir schéma p. 102. ➔

produits documentaires est de rendre nos utilisateurs autonomes, il ne faut pas oublier que l'autonomie ne limite pas une action individuelle et solitaire, mais se construit en permanence dans l'interaction. Paraphrasons pour conclure Gaston Bachelard : « Dans la pensée scientifique, la médiation de l'objet par le sujet prend toujours la forme du projet ».

...

POSITIONNEMENT DES PRODUITS DOCUMENTAIRES
DE L'INFOTHÈQUE SELON LE TYPE DE MÉDIATION
ET LE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

SCHÉMA



À noter que le caractère « fort » ou « faible » attribué au besoin d'accompagnement n'est pas attaché à une catégorie de public (étudiant, enseignants ou professionnels d'entreprises) et reste très subjectif. De plus, ce besoin peut évoluer dans le temps.

Nous insisterons enfin sur la nécessité, pour tout projet de médiation, de mener en amont un travail de réflexion et de définition des besoins. Il s'agit en effet de prévoir les éléments qui feront l'objet de la médiation, les moyens et médias mis en œuvre, les publics et les temporalités. Sans jamais perdre de vue la démarche prospective et la logique d'interaction, ni la spontanéité des échanges. Car si l'un des principaux objectifs de nos

Projet d'accompagnement des élèves souffrant de troubles d'apprentissage

Collège M

- Cité scolaire M

Compte-rendu de la réunion du 05/10/2013 à 12h30

Présents :

14 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} souffrant de troubles d'apprentissage de type « dys » sur les 18 déclarés (test ROC, médecine scolaire, signalements familiaux).

, principale

, CPE

, Infirmière

, professeure documentaliste

Objectifs :

Entendre et comprendre les difficultés rencontrées par ces élèves afin de les transmettre à l'équipe enseignante.

Faire connaître aux élèves les soutiens, accompagnements et outils au sein du collège :

- L'infirmière pour un soutien moral.
- La professeure documentaliste pour un accompagnement individualisé (organiser ses devoirs, lire des documents, comprendre les consignes, corriger l'orthographe,...)
- 4 élèves de 3^{ème} volontaires pour un tutorat individuel.
- Les outils adaptés du CDI : livres audio et logiciels spécifiques (Framekey-dys, Dys-Vocal, ...)

Déroulement :

Les élèves ont échangé et partagé leurs difficultés.

6 élèves de 6^{ème} sont demandeurs d'un tutorat avec un élève de 3^{ème}, 10 élèves viendront au CDI régulièrement pendant leur moment d'étude, 2, en 5^{ème} ne viendront qu'au besoin.

8 aimeraient des cours photocopiés avec les éléments à retenir surlignés, surtout en Hist-Géo, SVT, Français, 3 souhaiteraient des devoirs allégés.

Suites :

Les RV ont été pris pour chaque élève avec chaque professeur principal par _____ qui transmettra.

Une réunion de l'équipe enseignante de 6^{ème} et 5^{ème} sera proposée avec un orthophoniste et un ergothérapeute en novembre.

Le 07/10/13

, professeure documentaliste.